

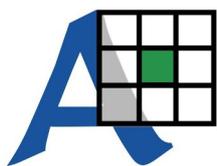
Mars 2017

Sommaire

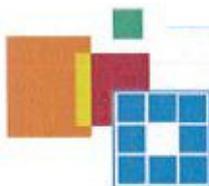
- 1) Le mot du Maire
- 2) Les informations municipales
- 3) Les informations Intercommunales
- 4) Les informations diverses
- 5) Les associations



D'OR À UNE MONTAGNE
ET TROIS COUPEAUX D'AZUR



Bastides d'Aquitaine



Bastides Lot-et-Garonne

Le mot du Maire

Chers concitoyens,

En ce début d'année 2017, je voudrais d'abord vous faire part de la bonne santé démographique de la commune. Au dernier recensement au 1^{er} janvier 2017, la population totale s'élève à 1027 habitants, soit une progression de 6% en 2 ans. Je vous rappelle que notre objectif raisonnable de croissance dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal durable sur le territoire de l'Agglomération d'Agen est de 1300 habitants à l'horizon 2025-2030.

En ce qui concerne le personnel municipal, notre responsable de la restauration scolaire, notre « cantinière » Christiane Caussat a fait valoir ses droits à la retraite après 12 années de bons et loyaux services. Pour la remplacer, notre choix s'est porté sur un caudecostois, Nicolas Tortul, qui a pris le relais depuis le 1^{er} février 2017. Nous avons par ailleurs embauché en CAE, Mme Corinne Dordoigne pour renforcer le personnel du groupe scolaire et assurer les divers remplacements notamment à l'agence postale communale.

Enfin, nos employés du service technique Guillaume Vallée et Loïc Mantovani viennent de terminer la remise en état de l'appartement situé à côté de l'agence postale communale et qui est d'ores et déjà disponible à la location.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Les demandes de Cartes Nationales d'Identité ne sont plus enregistrées à la mairie de Caudecoste

Une profonde réforme du réseau territorial du Ministère de l'Intérieur change les modalités de délivrance des titres.

A partir du 13 mars 2017, les demandes de cartes d'identité seront à déposer auprès des mairies équipées des stations d'enregistrements qui servaient jusqu'à présent uniquement à la création de passeports.

Par conséquent, les caudecostois devront désormais réaliser leur demande de carte nationale d'identité auprès des mairies **d'Agen, de Boé, de Layrac ou du Passage d'Agen**.

Permanence de la mairie de Layrac : lundi de 13h30 à 17h - mardi, mercredi et vendredi de 8h à 12h.

Une prise de rendez-vous est obligatoire au **05 53 87 02 70**.

Il est vivement conseillé de faire une pré-demande en ligne .

Elections

Pour rappel, les élections présidentielles auront lieu :

- ⇒ Le dimanche 23 avril (1^{er} tour),
- ⇒ Le dimanche 7 mai (2^{ème} tour).

Les élections législatives auront lieu :

- ⇒ Le dimanche 11 juin (1^{er} tour),
- ⇒ Le dimanche 18 juin (2^{ème} tour).

Les cartes électorales seront toutes rééditées cette année (refonte des listes électorales) et seront expédiées par voie postale avant les élections.

Autorisation de sortie de territoire pour les mineurs

Depuis le 15 janvier 2017, l'autorisation de sortie du territoire est rétablie.

Un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST). Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal). Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire.

Cette autorisation de sortie du territoire est obligatoire et s'applique dans le cadre de tous les voyages hors de France, individuels ou collectifs : voyages scolaires, séjours linguistiques, etc.

Le CERFA n°15646*01 est téléchargeable sur :

https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15646.do

Ou depuis le site www.caudecoste.fr, onglet « Démarches », ligne Services Publics, suivre le lien « Autorisation de sortie du territoire »

The screenshot shows the website's navigation menu with categories: Ma commune, Vie municipale, Démarches, Cadre de vie, Jeunesse, Professionnels, Associations, Tourisme, J'emménage, Sports et loisirs, Santé, and Almanach. Below the menu, there is a search bar and a list of links under the heading 'Tous les liens nécessaires pour vos démarches'. The link 'Autorisation de sortie du territoire' is circled in red.



Recensement de la population

Populations légales au 1^{er} janvier 2014 et en vigueur au 1^{er} janvier 2017

Commune de Caudecoste

Population municipale :	1010
Population comptée à part :	17
Population totale :	1027

Agence Postale Communale

Nous vous rappelons que le stationnement est réservé aux clients de l'agence postale du mardi au samedi inclus de 8h45 à 11h30.

Par ailleurs, la boîte aux lettres est prévue pour recevoir, comme son nom l'indique, des lettres. Il existe 4 poubelles sur la place Armand Casse dont deux situées à moins de 25 mètres de l'agence postale. L'Etablissement Santé Publique France (anciennement INPES) avait lancé la campagne « MANGER BOUGER ».

Mangez, mais de grâce, ne vous interdisez surtout pas de bouger jusqu'à une poubelle, votre corps vous dira merci.

La Mairie sera en travaux

Le projet de réhabilitation, d'isolation et de mise en accessibilité de la mairie étant reporté à une date indéterminée, la mairie va bénéficier d'un léger rafraîchissement.

Les travaux auront lieu du **mardi 28 mars au 14 avril 2017.**

Des permanences seront assurées les mardis et les jeudis de 14h à 18h.

Dépôt sauvage

Nous rappelons que le dépôt, abandon ou déversement, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, soit une épave de véhicule, soit des ordures, déchets lorsque ceux-ci ont été transportés avec l'aide d'un véhicule constituent une infraction de l'article R635-8 du code pénal et de l'article R541-77 du code de l'environnement. Le contrevenant risque une contravention de 5^{ème} classe.

Une contravention de 5^{ème} classe peut entraîner la suspension du permis, l'immobilisation du véhicule, d'un retrait de points (jusqu'à 6 points) ...



Elle est punie d'une amende de 1 500 euros (3 000 € en cas de récidive).

Il s'agit d'une amende pénale, et non d'une amende forfaitaire.

Par conséquent, l'amende ne peut être mino-rée ou majorée. Elle est prononcée par un juge.

Zéro Phyto

La loi de transition énergétique pour la croissance verte, adoptée le 22 juillet 2015 prévoyait la mise en place de l'objectif zéro pesticide dans l'ensemble des espaces publics.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les collectivités ont l'obligation de ne plus utiliser de produits phytosanitaires (à base de substances chimiques) pour traiter les végétaux. Le but est de diminuer les pollutions et de préserver la santé de tous. En effet, par ruissellement, les produits toxiques se retrouvent dans les nappes phréatiques et les mers, et, in fine, sont absorbés par l'homme.

Cette mesure concernera les particuliers à partir du 1^{er} janvier 2019. La commercialisation et la détention de produits phytosanitaires seront interdites. Ces produits sont souvent mal utilisés : dose trop forte pensant que ce sera plus efficace, fréquence trop rapprochée, non-port de protection, utilisation par une météo inappropriée ...

Il faudra donc s'habituer à revoir les « mauvaises herbes » sur les espaces publics et bientôt chez les particuliers.

Recensement militaire

Une obligation pour tous. L'âge du recensement militaire est fixé à 16 ans pour les jeunes gens (filles et garçons).

Le recensement militaire de la 1^{ère} période 2017 a débuté le 1^{er} janvier 2017 et s'achèvera le 31 mars 2017. Sont concernés les filles et les garçons nés de septembre 2000 à mars 2001.

Le recensement militaire de la 2^{ème} période 2017 débutera le 1^{er} avril 2017 et s'achèvera le 30 juin 2017. Sont concernés les filles et les garçons nés de janvier à juin 2001.

Celles et ceux qui ont omis de se faire recenser ou qui ont été inscrits d'office à leur lieu de naissance doivent régulariser leur situation militaire.

Toute personne assujettie à l'obligation de recensement doit être en règle pour être autorisée à s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique. Les personnes devenues françaises entre 16 et 25 ans doivent également se faire recenser.

INFORMATIONS INTERCOMMUNALES

Un conseiller en énergie au service de la rénovation



Pour vous accompagner dans votre projet de rénovation ou tout simplement pour vous aider à diminuer vos factures de chauffage l'Agglomération d'Agen met à votre disposition un conseiller en énergie depuis début octobre 2016 au sein de la Maison de l'Habitat.

Une offre globale de conseils, gratuits neutres et indépendants pour réussir ses travaux de rénovation thermique.

Ce nouveau dispositif est ouvert à tous et **sans conditions de ressources**. La mission de cette Plateforme de Rénovation Énergétique de l'Habitat est d'aider et d'**accompagner gratuitement** les ménages souhaitant réaliser des travaux de rénovation thermique.

Un conseil personnalisé, sur mesure...

Du conseil « simple » sur les solutions techniques, les matériaux, les différents dispositifs d'aides mis en place, renvoie vers les professionnels qualifiés (RGE), le conseiller peut également intervenir chez vous pour un conseil « approfondi » et personnalisé avec une aide à la définition du projet de rénovation

énergétique (préconisation et optimisation des travaux, simulation des consommations après travaux)
Le conseiller vous accompagne également à la compréhension des documents réglementaires, au montage des dossiers financiers et administratifs, à la réalisation des travaux (lecture des devis, choix des solutions, suivis des travaux, etc...) et après- travaux (suivi des consommations, sensibilisation à la bonne conduite des opérations).

Quelques exemples et solutions :

- on peut facilement économiser jusqu'à 150 € en moyenne sur sa facture d'électricité avec des Eco-gestes (il en existe une centaine),
- baisser la température de 1°C, c'est économiser 7% de consommations de chauffage ,
- isoler ses combles permet d'économiser jusqu'à 30% sur sa facture de chauffage.

Un conseiller en énergie est à votre disposition si vous souhaitez bénéficier de ses conseils en prenant rendez-vous avec lui auprès de la Maison de l'Habitat située à l'accueil de l'Hôtel de Ville d'Agen.
Tél : 05 53 69 05 04 / plateforme.habitat.energie@agglom-agen.fr

INFORMATIONS DIVERSES

Gendarmerie

Caudecoste dépend de la Communauté de Brigades de Laplume. Basée à la caserne Valence, cette unité regroupe les brigades de Laplume, Agen et Astaffort. Les horaires d'ouverture au public :

- ⇒ Lundi au vendredi à la brigade d'Agen de 8h à 12h et de 14h à 18h,
- ⇒ Samedi à la brigade de Laplume de 8h à 12h et de 14h à 18h,
- ⇒ Dimanche et jours fériés à la brigade de Laplume de 9h à 12h et de 15h à 18h.

Travaux de bricolage et de jardinage

Extrait article 10 de l'arrêté préfectoral n°2015-013-0002 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage : les travaux de bricolage et de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, compresseurs à air et haute pression ... monopompe pour le prélèvement de l'eau et/ou l'arrosage etc, dont le bruit est susceptible de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité, ne peuvent être effectués que :

- ⇒ Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 19h30,
- ⇒ Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- ⇒ Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.



LES PETITES MAINS

Les petites mains souhaitent à toutes les associations caudecostoises une bonne année 2017 !
Une de nos adhérentes a rédigé un petit texte pour résumer nos ateliers et le plaisir que nous avons à y créer.

Aux Petites Mains de Caudecoste
Tout le monde est à son poste
Ne faites pas les difficiles
Ici, tout peut être utile !
On y apprend maintes façons
Pour ajuster le bon patron.
Vous pourrez derrière la loupe,
Apprécier le trait de coupe.
Le hérisson à vos poignets,
Indispensable dans ce métier

Est assurément fort pratique,
Et pour parfaire la technique
Ne comptez pas les points
Avancez toujours plus loin !
Continuez avec patience
Le temps n'a pas d'importance
Vivez donc votre passion
Et fière de vos créations
Vous traverserez la toile,
Pour atteindre votre ETOILE



A O C B

Alors que le printemps montre le bout de son nez, quelques nouvelles de notre club de rugby.

La victoire sur un autre AOC, celui de Buzet, valide notre qualification aux joutes territoriales de 3ème série à 3 journées de la fin des phases régulières. Objectif atteint malgré une avalanche de blessés qui a obligé le staff à composer et à donner du temps de jeu à de jeunes joueurs qui progressent à chaque sortie. Bravo à eux et merci aux coaches. Souhaitons toutefois que le retour des joueurs cadres, surtout dans les lignes arrières, nous permette de bien figurer dans le tableau final qui s'annonce relevé.
A Caudecoste, on aime le printemps !

Côté animations, la journée des partenaires, chère à notre ami Alain, s'est déroulée dans la convivialité et la bonne humeur, autour de délicieux cochons grillés très appréciés par la centaine de convives, merci Lauriane.

Nous sommes tous très attachés à ces moments de retrouvailles et de remerciements car sans leur soutien, nous ne pourrions exister.

Le prochain rendez-vous festif est prévu à la salle des fêtes le 18 mars pour fêter la Saint-Patrick à la mode irlandaise et autour de la main courante le 19 mars pour la dernière à la maison contre nos voisins de Monheur, qu'on se le dise et vive l'A.O.C.B. !!!

Le co-président, Jérôme CAUNES

FOYER BEAUJARDIN SECTION PATRIMOINE



La Section s'est réunie pour préparer la saison 2017, elle sera riche et variée. Il y aura 6 expositions dans la Galerie des Consuls.

Pour l'ouverture du musée le samedi 6 mai à 10h, ce sera une opération « Portes Ouvertes » afin de présenter le musée rénové et agrandi aux caudecostois et aux visiteurs.

Le dimanche 11 juin : **Fête du Lavoir et des Lavandières** de 10h à 17h avec beaucoup d'animations.

Les visites guidées de la bastide sont assurées par Guy Potereau et Roland Dabos.

Le samedi 15 juillet la section patrimoine participera à l'exposition de voitures an-

ciennes sur la place et sous les cornières.

Enfin, le dimanche 17 septembre on clôturera la saison avec la « Fête du Patrimoine » caudecostois à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine. En plus de la randonnée, visite guidée et commentée, de la bastide jusqu'aux cabanes de vignes la section projette en coopération avec le groupe peinture de l'Amicale Laïque une journée « Peintres dans la rue ». De nombreux prix seront attribués aux artistes et on peut déjà faire une pré-inscription au 06 86 86 11 82 ou au secrétariat de la mairie (05 53 87 31 12).

Du côté du musée, André Parrein et son équipe ainsi que les services techniques, œuvrent à la réhabilitation de la partie escalier menant à la salle des consuls à l'étage. Cela agrandira l'espace d'exposition. Le projet du retour du calice avance lentement. Nous attendons des documents de la Conservatrice du Patrimoine à Bordeaux. Nous avons reçu le devis de mise en sécurité avec alarme.

Autres projets :

- ♦ restauration du mécanisme (XVIIème) de l'horloge,
- ♦ restauration des parties encore existantes des remparts (XIVème).

La galette des rois (de chez Chenu) a récompensé les participants de leur présence et de leur travail de bénévoles.

Le responsable de la section, Roland DABOS

GALERIE des CONSULS

L'exposition minéralogique restera dans les vitrines jusqu'au 20 mars pour vous permettre d'observer une collection très variée de minéraux sous la forme de cristaux.

Des formes et des couleurs étonnantes qui incitent à réfléchir sur les mystères et les beautés de la nature et à la protection que nous lui devons.

Du vendredi 14 avril au jeudi 27 avril :
Exposition des peintures de Charles ESCLAPEZ
« Rêves de Venise »



Noces de diamant 60 ans de mariage

Une journée à marquer d'une pierre mais parée de « diamants » car jeudi 02 février, nous avons commémoré les noces de Héliette et Yvan Piasentin. Même si l'émotion d'antan, avait un peu disparue, on pouvait percevoir une joie intérieure qu'ils ont su toujours communiquer.

Tout le club a partagé le traditionnel gâteau et trinqué pour que se perpétue leur légendaire jovialité et tout ceci en parfaite santé, il va de soi. Le secret de cette longévité ne serait-il pas simplement l'altruisme? En effet, nous pensons tous à cette culture des autres qu'ils ont toujours affiché Héliette et Yvan.

Humblement, nous essaierons de faire « notre » ce principe pour que se perpétue au sein du club cette ambiance festive qui nous va si bien.



AL2CI

Le bureau de l'AL2CI présente ses meilleurs vœux à Monsieur le Maire et à toute l'équipe municipale.

En ce début d'année, un atelier informatique (initiation et perfectionnement) a lieu 2 fois par mois, le mardi de 14h30 à 16h30, avec Jean-Pierre Chantrain, à la bibliothèque où nous pouvons profiter du WI-FI. Il reste quelques places et il est nécessaire d'avoir son ordinateur portable.

Les cours de cuisine à « La Table » de Michel DUSSAU ont repris en février dans des locaux réaménagés où les élèves cuisineront eux-mêmes, par groupe de 6 et dégusteront tous ensemble leurs plats.

Ces cours, à raison de 1 par mois, voire 4 à terme, en fonction de la demande, auront lieu les lundis, mercredis et/ou samedis de 15h00 à 18h00 pour un tarif préférentiel de 40 €, réservé aux adhérents (au lieu de 50 €).



Le calendrier est en cours de réalisation.

Étant donné le succès remporté par notre visite du vieil Agen guidée par Sandy, nous envisageons d'organiser de nouvelles visites aux beaux jours et nous réfléchissons à l'organisation d'un rallye autour du thème du patrimoine suivi d'une auberge espagnole pour clôturer l'année.

Toutes vos suggestions sont les bienvenues. A bientôt donc,

Tél : 06 77 71 18 59

La Présidente, Christiane NAURY

ASSOCIATION GYMASTIQUE VOLONTAIRE

Très bonne année à toutes, à tous, aux adhérentes et à leur famille.

L'année 2017 se présente bien avec 30 licenciées de 13 à 65 ans, toutes plus motivées les unes que les autres à transpirer et se dépenser sous les conseils de notre prof préférée Fanny.

Vous êtes tous les bienvenus, et pouvez venir vous joindre à nous, tous les mardis soir à 20h30 au Foyer Beaujardin.

Cette saison se terminera par notre traditionnel spectacle de "Cabaret", interprété par nos amies de la troupe ART'FEES qui danseront et chanteront pour notre plus grand plaisir. Alors retenez la date du 13 mai 2017.

Merci à tous, et encore bonne année.



La présidente, Christelle Caunes

CALIDA COSTA

CALIDA COSTA, début de saison pour le groupe escrime de spectacle

L'assemblée générale du groupe « escrime » s'est tenue le samedi 18 décembre 2016. Un nouveau bureau a été élu. Pour chaque poste, un ancien et un jeune escrimeur ont été élus comme suit : président : Jean-Émile SERER - co-président : Gabriel SERER / Secrétaire : Christophe DABOS - co-secrétaire : Stanislas Dailedouze / Trésorier : François Dailedouze ; co-trésorière : Manon DABOS.



Calida Costa Escrime a repris ses activités depuis fin janvier. Cette année, les entraînements sont mensuels pour permettre aux jeunes étudiants toulousains ou bordelais de planifier leur présence et concilier leurs études.

Le planning des sorties commence à se remplir. Pour l'heure, les rendez-vous s'étalent de mars à septembre, de Golfech à Brouage en passant par Monflanquin pour s'échouer sur les berges de la Garonne en version « pirate » lors de la fête du fleuve le 2 septembre organisée par l'Agglomération d'Agen.

Cette nouvelle manifestation débutera son périple à St-Sixte pour se terminer à St-Hilaire-de-Lusignan. Des actes de « piraterie » pourraient bien avoir lieu pour obliger les bateliers d'un jour qui descendent Garonne à défendre leur cargaison et se protéger au passage des îles vierges.....

L'escrime de spectacle est accessible à toutes et tous avec juste l'envie d'en découdre, de s'amuser, de porter fièrement l'Histoire de la Bastide avec simplicité et convivialité.

Toutes les animations sont consultables via le site internet calidacosta1652.fr.

Contacts : Calidacosta1652@gmail.com

Sur Facebook : page CALIDA COSTA

Le trésorier, François DAILLEDOUZE

CAUDECOSTE TENNIS CLUB

Après la pause de fin d'année, les jeunes de l'école de tennis se sont retrouvés autour de la galette et ont pu s'organiser pour le tournoi interne : simples, doubles, chaque joueur dans sa catégorie et comme dit Chloé : « le principal c'est de s'amuser et de participer »

En 2016, le club a participé au trophée du développement au niveau ligue dans la catégorie moins de 100 licenciés.

C'est à l'occasion de l'Assemblée Générale du 7 janvier à Bordeaux que les clubs les plus investis au niveau « compétitions, animations, licenciés, tournois jeunes » ont été récompensés.

La présidente de la ligue de Guyenne a donné le classement :

Le club de CAUDECOSTE se classe 1^{er} de sa catégorie

Bravo et merci à tous les licenciés qui œuvrent dans le club, nous essaierons de faire aussi bien en 2017.

Voici quelques dates à retenir :

Les 18 et 19 février : le club organise un Tournoi Multi Chance 4^{ème} série

Les 20 et 21 février : nous organisons un stage pour les jeunes de l'école de tennis

Le 11 mars : toutes les dames qui veulent jouer (licenciées et non licenciées) sont invitées à venir taper dans la petite balle jaune : ambiance garantie.

Le 15 avril : Tournoi Galaxie Rouge pour les 7/8 ans

En avril et mai : les dames jouent en coupe de Guyenne en 2^{de} série et participent aux Raquettes FFT.

En mai et juin : les hommes jouent en coupe de Guyenne 5^{ème} série.

11 juin : Fête du Tennis ouverte à tous des animations seront proposées aux jeunes et aux adultes.

Une façon de découvrir un sport dans notre village.

Si vous avez envie de rejoindre le club, n'hésitez pas, nous sommes à votre écoute.

Tél : 06 99 54 42 07

Pour le bureau, Danielle Delpech



Vive le Roi Théo !

FOYER BEAUJARDIN SECTION THEATRE

La troupe de CAUDECOST'EN RIRE vous a donné rendez-vous pour son spectacle le samedi 04 mars 2017 pour un festival de rires et d'émotions... Nous avons à cœur de vous offrir un panel de personnages aussi truculents les uns que les autres.

Vidéos, saynètes, musiques, chansons se sont succédés pour votre plus grand plaisir, nous l'espérons.

La garbure a été appréciée de tous.

... / ...



Ce qui est regrettable, ce sont les vols de notre propagande du spectacle à trois reprises sur le secteur de Layrac. Banderoles, panneaux, affiches, tout a disparu. Evidemment nous avons notre petite idée, mais cela ne règle pas le problème, acte gratuit dans l'ombre et d'autant plus pitoyable. Nous n'éprouvons nulle colère, juste de la pitié pour cette personne qui prend du temps pour enlever une promesse de convivialité à ceux qui désirent juste passer une bonne soirée de rire et d'émotions. Cela n'a évidemment eu aucune incidence sur la soirée, mais cela à un coût. J'invite donc cette personne, à partager le spectacle 2018, elle sera la bienvenue.

« Empêcher le bonheur des autres est la dernière consolation qu'il reste aux jaloux ».

Le responsable de la section, Joël TERLES

✈️ **DIVERS** ✈️

Nouveaux services



M LASCOMBES Gilles (BTP LG petit et gros œuvre) réalise les travaux de mini pelle et d'assainissement, la pose de micro station, de piscine, de cloisons sèches (plaquiste) et la maçonnerie.

M LASCOMBES Gilles est joignable
au **06 47 81 43 19**
ou par courriel lascombesgilles@orange.fr

M FERREIRA FERNANDES José réalise tous travaux du bâtiments, rénovations et carrelage.

M FERREIRA FERNANDES José est joignable
au **06 63 67 29 87**
ou par courriel joseferreira47220@gmail.fr



Nouveau service à la personne

Mme PARREIN Sandrine, aide à domicile, propose ses services à la personne pour réaliser :

- ⇒ le ménage,
- ⇒ le repassage,
- ⇒ le jardinage,
- ⇒ les promenades
- ⇒ les courses.

Mme PARREIN Sandrine est joignable au **06 62 03 36 77**.



Un caudecostois à l'honneur : Mickaël POPEK

Ancien ouvrier des établissements Joveneaux, Mickaël POPEK s'est investi pour développer sa propre entreprise de mécanique agricole au « service des agriculteurs ».

Il tient aussi, à travers ce challenge, à démontrer que marier artisanat et innovation est tout à fait possible.

La preuve : Mickaël a mis au point un « roto désherbeur » adapté à la production des produits bio.

Cela lui a valu d'obtenir le 1^{er} Prix du Concours Artisans Innovateurs organisé par la Chambre de Métiers du Lot et Garonne et il est sélectionné pour l'Étape Régionale.

Ses ateliers sont installés à Valence d'Agen dans de nouveaux locaux adaptés car il a vocation à grandir et à développer ses ventes vers l'étranger.



Mickaël est un vrai caudecostois domicilié « Aux Abbès », il est aussi un excellent troisième ligne de rugby avec à son crédit le titre de vice-champion de France avec l'AOCB en 2016.

Bravo à Mickaël pour l'exemple qu'il donne aux jeunes.

Les prochaines manifestations

18 mars : soirée irlandaise organisée par l'AOCB au Foyer Beaujardin	11 juin : fête du Tennis
25 mars : repas ambiance organisé par l'école de rugby au foyer Beaujardin	11 juin : vide grenier organisé par le Comité des Fêtes sur la place de la Bastide
13 mai : soirée cabaret organisée par l'AGV au Foyer Beaujardin	11 juin : fête du lavoir et des lavandières
	24 juin : kermesse de l'école

ETAT CIVIL

4^{ème} trimestre 2016

Naissance : CAILLOCE PECQUET Chayili, le 09 décembre, « lot du Stade »
MATHEVON-TORRES Vaea, le 29 décembre, « rue de Fêtes »

Décès : DUFFAU Marie veuve CLARA, âgée de 75 ans, le 07 novembre, « Beaujardin »
OLLIER Simone veuve CAUNES, âgée de 93 ans, le 30 décembre, « Las Bèches »

*La commune s'associe à la joie des parents,
et partage la tristesse des familles dans la peine.*

**Le prochain bulletin paraîtra la semaine du 19 juin 2017.
Date limite de réception des articles à publier : 31 mai 2017.**